

# SOLIDAIRES



**LA JOIE A DONC ÉTÉ D'AUTANT PLUS GRANDE LORSQUE LE PARLEMENT A ADOPTÉ MON INITIATIVE PARLEMENTAIRE CONTRE L'HOMOPHOBIE EN DÉCEMBRE 2018.**

## Haine homophobe : le peuple tranchera en février 2020



Mathias Reynard, conseiller national (VS)

Les victoires socialistes dans la Berne fédérale ont été rares dans la législature qui s'achève. La joie a donc été d'autant plus grande lorsque le Parlement a adopté mon Initiative parlementaire contre l'homophobie en décembre 2018. Mais certaines forces de droite conservatrices ont saisi un référendum. C'est pourquoi nous devons voter sur la question suivante en février prochain : peut-on insulter ou dénigrer les gays, les lesbiennes et autres personnes en raison de leur orientation sexuelle ? Bien sûr que non ! De tels comportements devraient désormais relever de la même norme pénale que l'antisémitisme ou le racisme.

Le chemin a été long depuis le dépôt de la proposition en mars 2013. La lenteur du processus s'explique notamment par l'absence de statistiques sur les violences homophobes/transphobes en Suisse. Ce manque de données conduit trop souvent le monde

politique à nier cette réalité, ou du moins à en minimiser l'étendue et la gravité. Divers indicateurs devraient pourtant nous alarmer. Tous montrent la violence spécifique et nettement supérieure à la moyenne dont sont victimes les personnes LGBT+. Les agressions homophobes qui ont fait la Une des médias en Suisse romande il y a quelques mois ne sont que la pointe de l'iceberg. À titre d'exemple, l'antenne de signalement LGBT+ Helpline, lancée en Suisse en 2016, recense depuis lors plus de deux agressions homophobes/transphobes par semaine.

Au-delà des cas les plus graves de violence physique, la violence verbale et le harcèlement (notamment en milieu scolaire) font des ravages, engendrent de terribles souffrances et, parfois, tuent. Selon une étude de l'Université de Zurich, 20 % des homosexuels ont tenté de se suicider en Suisse, un chiffre largement supérieur à

la moyenne. La moitié de ces passages à l'acte a lieu avant l'âge de vingt ans. Derrière ces données, ce sont des drames humains et énormément de souffrances. L'homophobie tue et il est indigne de rester les bras croisés.

Or, jusqu'à présent, le Code pénal ne réprimait pas les propos homophobes en tant que tels. Cette lacune juridique, qui est d'ailleurs en contradiction avec notre propre Constitution, a été pointée du doigt à plusieurs reprises au niveau international: par le Comité des droits de l'Enfant des Nations Unies, par la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance ou encore lors de l'examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme de l'ONU.

En 2018, suite à près de six ans de débats et d'hésitations, le Parlement a enfin accepté de compléter l'article 261bis du Code pénal pour l'étendre à la haine homophobe. Au même titre que le racisme et l'antisémitisme, l'homophobie ne serait dès lors plus considérée en Suisse comme une simple opinion, mais comme un délit. Ces incitations à la haine et à la discrimination seraient reconnues comme des délits. Même s'il reste encore beaucoup à faire pour les droits LGBT+, cette modification représenterait une énorme avancée pour des milliers de personnes en Suisse. Malheureusement, il n'a pas été possible d'inclure la transphobie dans le projet de loi, bien que les personnes transgenres soient éga-

lement touchées de manière très marquée par la violence. Mais c'est au moins un premier pas! Or, cette avancée est aujourd'hui remise en question par un référendum. Avec des méthodes de récoltes de signatures scandaleuses, des groupuscules extrémistes, notamment de l'UDF, sont parvenus à leurs fins. Pour celles et ceux qui ont déjà vécu de telles discriminations ou violences, c'est un coup dur. L'aboutissement de ce référendum montre bien que rien n'est encore acquis et que le chemin vers une société plus tolérante est encore long.

Le peuple suisse se prononcera donc en février 2020 et il nous faut nous préparer à une campagne de votation très émotionnelle. Le combat n'est pas gagné

d'avance et nous avons besoin de la mobilisation du plus grand nombre ([www.contre-les-discriminations-oui.ch](http://www.contre-les-discriminations-oui.ch)). Si ce référendum a évidemment le défaut de retarder encore ce long processus, il permet à la population d'affirmer haut et fort son soutien à une Suisse de la tolérance et du vivre-ensemble. Un grand OUI populaire serait la meilleure réponse à apporter à ceux qui s'offusquent de ne bientôt plus pouvoir inciter à la haine à l'encontre des personnes LGBT+.

Il est temps de fixer une limite et de lancer un signal extrêmement fort: les actes et les propos homophobes ne doivent plus être tolérés en Suisse. La honte doit changer de camp.

## Lynx, loup et castor – est-on autorisé à les abattre ?

**EN COLLABORATION AVEC LES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES, LE PS LANCE UN RÉFÉRENDUM CONTRE LA RÉVISION DE LA LOI SUR LA CHASSE (LCHP).** Si la volonté du Parlement est suivie, les animaux protégés pourront être tirés par simple mesure de précaution.



Silva Semadeni,  
conseillère  
nationale (GR)

Au cours du débat parlementaire sur la révision de la Loi sur la chasse, les avis étaient tranchés: même sans avoir causé de dommages, les loups et autres animaux sauvages pourront à l'avenir être abattus par simple mesure de précaution. Les mesures préventives ne sont plus obligatoires non plus. De manière générale, la protection de la faune sauvage est affaiblie et les mammifères et oiseaux protégés risquent de subir encore plus de pression. La présidence du PS a donc décidé de lancer un référendum, de concert avec les associations environnementales.

### Tir de la moitié des louveteaux

Avec cette malheureuse Loi sur la chasse, le Conseil fédéral pourra à n'importe quel moment déclarer les espèces animales protégées

«régulables». Il s'agit notamment des castors et des lynx, mais aussi des cygnes, des goélands argentés, des harles bièvres, des oies grises ou des hérons gris. Et cela uniquement parce qu'ils font obstacle à certains intérêts. Un changement de paradigme est en cours: on passe de l'équilibre de la «Loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages» à la régulation par les tirs. Dans le cas du loup, l'«innovation» prévue est particulièrement radicale. Afin d'éviter d'éventuels dégâts, il est possible de réguler année après année une meute de loups, comme celle de Calanda dans les Grisons, qui ne cause pratiquement aucun dommage au bétail et ne représente aucun danger pour l'homme. En clair: l'existence d'une meute suffit pour que l'on ait l'autorisation de tirer la moitié des louveteaux chaque année.

### Obligations internationales

Le pouvoir de décision en matière de régulation serait maintenant délégué aux cantons. La Confédé-

ration se décharge ainsi de sa responsabilité constitutionnelle: en ratifiant la Convention de Berne du Conseil de l'Europe, la Suisse s'est engagée à adopter une approche uniforme pour la protection des loups et des espèces sauvages. Les animaux sauvages ne connaissent ni les frontières cantonales, ni les frontières nationales. La révision de la Loi sur la chasse entraînera donc inévitablement des contradictions cantonales. Certaines autorités cantonales sont soumises à de fortes pressions politiques, par exemple avec le loup, le lynx ou le castor, et sont ainsi prêtes à céder.

### La chasse aux cantons, la protection à la Confédération

Les cantons sont déjà en mesure de décider non seulement d'abattre certains animaux, mais aussi de réguler les effectifs avec l'accord de la Confédération. Cela est déjà suffisant. Le système de compétences actuel repose sur le principe éprouvé suivant: «la chasse aux cantons, la protection à la Confédération». Cela garantit

la sécurité juridique et l'égalité de traitement.

### Une forêt saine grâce au loup

Les animaux sauvages comme les cerfs et les chevreuils se reproduisent. Les espèces animales indigènes, autrefois disparues, retrouvent ainsi elles aussi leur nourriture et leur habitat dans des endroits appropriés. Le retour des loups est réjouissant. Il est vrai que les éleveurs de moutons doivent protéger leurs troupeaux et parfois subir des pertes. Mais ils sont constamment soutenus et dédommés par l'État. Et les gardes forestiers le certifient: là où vit le loup, la forêt est plus saine et les dommages causés aux arbres par le gibier sont moindres. Dans notre écosystème complexe, chaque espèce compte.

Le Parlement a suivi les adversaires obstinés du loup. Nous avons donc lancé un référendum. La récolte de signatures a commencé le 8 octobre. Depuis lors, chaque signature compte. Merci de signer, toi aussi, le référendum!



Les conseillères nationales Samira Marti et Silva Semadeni ont enthousiasmé le public par leur engagement en faveur de la protection de la nature et du climat.

**CHAQUE ANNÉE, NOUS REMERCIONS NOS DONATRICES ET DONATEURS DU « GROUPE 2019 »** en leur offrant un petit apéritif et un peu de contenu politique qui fait du bien à la tête et au cœur.

## « Nous savons apprécier votre

En automne, nos fidèles donatrices et donateurs du « Groupe 2019 » se voient adresser un merci sous une forme un peu particulière: une invitation personnelle au théâtre National, à Berne, pour la rencontre annuelle avec la direction du parti et un grand nombre de représentant-e-s politiques. À la fin du mois de septembre, Christian Levrat et Alain Berset ont ainsi accueilli environ 300 invité-e-s et les conseillères nationales Samira Marti et Silva Semadeni ont répondu aux questions sur la politique climatique à la tribune. Dans l'auditoire, de nombreux membres du Parlement, actuels ou anciens, ont mis un point d'honneur à participer à l'événement.

Mais une chose à la fois. La soirée a bien commencé. Devant des rangées pleines, Christian Levrat a rapidement conquis l'auditoire

en déclenchant quelques éclats de rire, même lorsqu'il passe en revue la dernière législature, difficile, ou qu'il aborde la politique climatique: « Les jours de Trump sont comptés. Alors que Greta a encore tout l'avenir devant elle. »

En matière de politique climatique, seul le PS propose des mesures concrètes. « Mais ne faites pas reposer tout le poids de ce fardeau sur nos épaules », prévient Samira Marti, conseillère nationale (BL) âgée de 25 ans. « Les jeunes doivent assumer une trop grande responsabilité. » Grâce aux grèves, les jeunes ont réussi à mettre la politique climatique à l'ordre du jour. Cela dit, chacune et chacun peut et doit contribuer à la réalisation de l'objectif climatique. Trouver des solutions passe par la politique, la société et l'économie. « Avec le Plan Marshall pour le climat et les investisse-

ments socialement responsables dans l'énergie solaire, nous proposons de vraies mesures », estime Silva Semadeni et Samira Marti.

### La graine est en train de germer

Ces déclarations ont été bien accueillies par l'auditoire. « Je suis particulièrement touchée par le témoignage de Samira », affirme Cornelia Bachofner Vontobel de Winterthur, après l'interlude musical autour d'un verre de vin. Sa collègue Yvonne Holder Rey ajoute: « À notre époque, nous nous battions pour des dimanches et des pistes cyclables sans voitures – et nous voyons maintenant que ces idées trouvent enfin un écho. »

Le conseiller fédéral Alain Berset enthousiasme lui aussi les invité-e-s par un diaporama drôle et plein de couleurs. Sa fonction

est-elle marquée par l'ennui? Bien au contraire! En un clin d'œil, il montre huit images du Festival du film de Locarno: Alain avec le Léopard d'or, au pupitre d'orateur avec le Léopard, à droite de l'image avec le Léopard – notre ministre de la Culture a été présent à Locarno sans interruption depuis 2012. Il parle également des coûts élevés, par exemple ceux de la réforme de l'AVS – une photo de lui est superposée, qui montre à quoi il pourrait ressembler à l'âge de la retraite: « Je m'occuperai », promet-il, avant de conclure en imitant Arnold Schwarzenegger: « I'll be back. »

### Contre les politiciens et politiciennes achetés

Dans leurs discours et lors de la table ronde, les politicien-ne-s ont su s'inscrire dans l'air du temps. « Nous avons un Parlement en



La conseillère nationale Edit Litscher-Graf et le conseiller fédéral Alain Berset profitent de l'occasion pour discuter avec les invité-e-s à l'apéritif.



La conseillère nationale Flavia Wasserfallen (à droite sur l'image) en pleine discussion avec des donateurs et donatrices.



## soutien! »

grande partie acheté», lance Christian Levrat à l'adresse de la salle. Dans les commissions de santé du Conseil national et du Conseil des États, plus de 40 % des membres sont à la solde des caisses maladie. «Et ces membres du Parlement prendraient leurs décisions en toute indépendance et sans tenir compte de l'avis de leur employeur ou mécènes? Impossible, je n'y crois pas!»

### Un grand merci

Et le plus important pour la fin: «Merci de votre aide», fait résonner Christian Levrat dans la salle. «Merci! Vous nous donnez la possibilité de mener une politique cohérente en toute indépendance – pour le bien de la majorité de la population et non pour les intérêts des lobbies.» Le PS est le seul parti qui divulgue son mode de financement: de moyens et petits dons. Sans nos fidèles donatrices et donateurs, nous ne serions pas en mesure de mener une campagne électorale avec succès. Christian Levrat adresse alors à toutes et à tous un remerciement venu du fond du cœur: «Nous savons apprécier votre soutien!»

## Le Groupe 2023

Après les élections, le Groupe 2019 sera rebaptisé Groupe 2023. L'objectif de ce groupe est de renforcer financièrement le PS pour les votations et les élections. Voilà pourquoi le nom du groupe évolue en fonction de l'année au cours de laquelle les élections fédérales ont lieu.

Les membres du Groupe 2023 versent régulièrement au PS un montant qu'ils définissent eux-mêmes. Grâce à cet engagement à long terme, ils offrent au PS une plus grande sécurité dans sa planification. En guise de remerciement, ils sont invités chaque année à participer à la soirée évoquée dans le présent article.

**Informations et inscription :**  
[spschweiz.ch /fr/groupe2023](https://spschweiz.ch/fr/groupe2023)

**IMPRESSUM SOLIDAIRES** – Le magazine des donateurs du PS Suisse paraît quatre fois par année en allemand et en français. L'abonnement annuel pour donatrices et donateurs est inclus dans le montant du don à partir de 5 francs. Dons : compte postal 30-520786-8, PS Suisse, 3011 Berne. Publication : PS Suisse, Theaterplatz 4, 3011 Berne, tél. 031 329 69 69, [solidaire@pssuisse.ch](mailto:solidaire@pssuisse.ch). Rédaction : Pia Wildberger. Conception : Atelier Bläuer, Berne. Tirage : 50 000 exemplaires.



# « Quand Hamed rit, le soleil se lève »

**CHRISTA ZÜST ET SON MARI MARKUS, ANCIEN CONSEILLER D'ÉTAT SOCIALISTE, À ALTDORF, DANS LE CANTON D'URI,** ont accueilli un demandeur d'asile mineur : Hamed, venu d'Afghanistan. Comment se passe la vie de tous les jours ?

**Voilà bien longtemps que tes enfants sont partis de la maison, la retraite est à portée de main – malgré cela, toi et ton mari avez accueilli un adolescent à la maison il y a quatre ans. Pourquoi ?**

**Christa Züst :** Le canton d'Uri a dû fournir des places aux demandeurs d'asile mineurs non accompagnés pour ainsi dire du jour au lendemain. À l'époque, j'étais employée au service Intégration de la Croix-Rouge suisse, car j'aime travailler avec des personnes d'autres cultures. Et j'apprécie être entourée de jeunes. Accueillir quelqu'un allait donc de soi.



Hamed avec Markus et Christa Züst lors d'une excursion.

**Y a-t-il aussi eu des situations difficiles ?**

Au début, Hamed ne parlait pas du tout allemand. Nous avons dû clarifier, à l'aide d'un interprète, les choses qui pour nous étaient importantes en matière de cohabitation. Par exemple, préciser que nous mangions ensemble à table ou expliquer notre conception de l'hygiène. Il est également possible que les jeunes aient connu beaucoup de difficultés pendant leur fuite et qu'ils soient traumatisés. Mais Hamed s'est simplement comporté comme les autres adolescents de 15 ans. S'il vagabondait ou rêvassait trop, cela me dérangeait. Mais tel était déjà

le cas avec mes propres enfants à l'époque.

**Avez-vous eu à accomplir un travail d'éducation ?**

Je pense que l'on doit donner l'exemple, non éduquer. Au début, Hamed était souvent à la maison. Vu que les clarifications avec les autorités compétentes traînaient, il n'a au début pas pu aller à l'école. Il m'aidait en effectuant quelques tâches à la maison – passer l'aspirateur, laver, cuisiner, faire des raviolis, etc. Il aime manger des plats variés, ce qui facilite également les choses. Nous étions officiellement sa famille d'accueil.

Pour cela, nous devons suivre des cours ad hoc. À présent, il est majeur.

**Comment Hamed s'est-il intégré ?**

Au sein d'une famille, les demandeurs d'asile apprennent beaucoup de choses sur notre culture et nos valeurs. Dès le début, il est venu au carnaval, par exemple. On lui a trouvé des timbales et il s'est déguisé. Son intégration professionnelle est elle aussi en bonne voie. Il suit actuellement un apprentissage de cuisinier en vue de décrocher une attestation fédérale de formation professionnelle à l'Hôtel Chedi, à Andermatt.

Bien sûr que nous l'avons aidé. Mais il a cherché et a trouvé sa place d'apprentissage lui-même. Il parle même de suivre un apprentissage débouchant sur un CFC (certificat fédéral de capacité).

**Hamed a-t-il le mal du pays ?**

Je ne sais pas. C'est une personne joyeuse et cordiale. Quand il rit, le soleil se lève. Une fois par semaine, il appelle ses parents en Iran via Skype. Sa sœur aînée a épousé un compatriote en Suède. Une fois, elle a pu venir ici rendre visite à Hamed. Les retrouvailles émouvantes de ces deux êtres après tant d'années ont été très touchantes. C'étaient des moments intenses.

**Quels conseils donneriez-vous à quelqu'un qui souhaite lui aussi accueillir un demandeur d'asile ?**

L'un des maîtres mots est « tolérance ». Les deux parties doivent faire preuve de beaucoup de compréhension et avoir une réelle volonté d'accepter des modes de vie différents du leur. L'autre est « patience ». Vous devez répéter beaucoup de choses de nombreuses fois.

**Accueillerais-tu de nouveau quelqu'un ?**

Aujourd'hui même !

## Informations de première main

En leur proposant le magazine « Solidaires », le PS Suisse donne à ses donatrices et donateurs des informations de première main sur les développements poli-tiques actuels. Les élu-e-s socialistes du Conseil national et du Conseil des États rédigent des articles concernant leurs domaines de prédilection respectifs pour informer au sujet de notre travail politique. C'est grâce à votre

soutien que notre engagement pour les valeurs socialistes peut continuer et se renforcer.

Si vous souhaitez recevoir « Solidaires » régulièrement, sans engagement, veuillez nous faire parvenir votre adresse postale à [solidaires@pssuisse.ch](mailto:solidaires@pssuisse.ch).

Avec nos sincères remerciements, le PS Suisse